

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 37/38 (1901)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monogramme O L (dessin). Les W. C. pour les deux sexes sont trop rapprochés, ils devraient être placés à une certaine distance. — L'entrée du bâtiment est défectueuse et la construction de la salle de gymnastique est passablement hasardée. — Sans cela la disposition des classes est bonne soit trois classes par étage au midi et une du côté de l'Est. — Le pilier de la porte de sortie laisse à désirer.

«*1er avril*». La disposition des classes est bonne, l'entrée sous l'escalier est défectueuse, les W. C. ne sont pas assez larges. — Une cloison placée entre les deux chambres de maîtres se trouve sur le vide, une fausse fenêtre au centre forme une mauvaise disposition et les façades sont d'une monotonie désespérante.

«*19 mars 31 mai*». Trois classes placées à l'Ouest forment une mauvaise disposition et l'entrée est défectueuse ainsi qu'une salle de dessin placée au midi; les façades sont bonnes.

Armoire de Soleure (dessin). Toutes les salles et classes sont placées à l'Est, disposition qui comporte certains avantages, n'ayant pas le soleil pendant l'après-midi. — L'entrée et les escaliers sont spacieux et d'une conception heureuse, ainsi que la loge du concierge placée près de l'entrée. Les salles de dessin sont aussi éclairées du côté de l'Est. Les façades sont bonnes et d'une heureuse architecture quoique simples.

«*Birse*». Bonne disposition des plans; l'orientation des classes se trouve aussi du côté de l'Est, la salle de gymnastique est complètement séparée du bâtiment, et la façade au midi est assez heureuse comme conception. — Les W. C. et lavabos sont bien compris, par contre les salles de dessin manquent d'un bon éclairage.

«*A. B. C.*». Bon projet et bonne disposition des plans. Toutefois on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez donné de place à l'escalier et à l'entrée, — un escalier triple rampe répondrait plutôt aux besoins. Les salles de dessin sont placées au midi, ce qui est défectueux et l'appartement du concierge n'est pas une heureuse conception, diverses chambres n'étant pas éclairées directement. — Les façades sont bonnes et présentent une heureuse conception s'adaptant avec le caractère donné à un collège de petite localité.

* * *

Après un examen des plans le Jury se permet de faire les observations suivantes, qu'il serait bon de prendre en considération:

Entrées. Pour une maison d'école de cette importance et avec 14 classes, il est nécessaire de donner un certain développement à l'escalier et à la porte d'entrée, celle-ci demande une décoration simple mais répondant à un bâtiment public, et nous ne pouvons admettre une porte d'entrée donnant sous une rampe d'escalier, comme beaucoup de projets ont été conçus. Il serait nécessaire, vu le climat rigoureux, d'avoir une double porte. *Les vestiaires* sont prévus au programme, soit deux par étage; nous estimons que ceci est insuffisant et si l'on veut faire des vestiaires il faut en faire pour chaque classe, mais nous nous demandons s'il est vraiment nécessaire de faire des vestiaires spéciaux qui prendront beaucoup de place et coûteront beaucoup d'argent; nous croyons en outre que l'on pourrait se passer de ces locaux et utiliser les corridors pour suspendre les habits et les effets des élèves.

Salle de gymnastique. Cette salle prévue dans la majeure partie des projets au sous-sol, n'est pas à conseiller car elle occasionnera de grands frais et des difficultés de construction. La Birse est trop près du bâtiment à construire pour que des locaux au sous-sol soient à conseiller.

Devis. Le Jury a contrôlé les devis des meilleurs projets, et il a pu constater que les sommes indiquées dans ceux-ci sont insuffisantes pour la construction projetée. Nous estimons qu'il faut compter au minimum 22 Fr. par m^3 depuis le sol jusqu'à la corniche du toit. Si les prix de maçonnerie sont minimes à Moutier, nous croyons que des prix plus élevés que dans d'autres localités devront être appliqués pour les travaux intérieurs. Nous estimons que les frais de construction pour les projets suivants ascendent aux sommes ci-dessous:

« <i>A. B. C.</i> »	11 104 m^3 à 22 Fr.	environ 244 000 Fr.
« <i>Birse</i> », bâtiment d'école	9 982 m^3 à 22 Fr.	» 219 600 » } 243 900
salle d. gymnast.	1 620 m^3 à 15 Fr.	» 24 300 » }
<i>Armoire de Soleure</i> (dessin)	11 233 m^3 à 22 Fr.	» 247 000 »
« <i>1er Avril</i> »	11 130 m^3 à 22 Fr.	» 244 800 »
<i>Monogramme O L</i> (dessin)	10 395 m^3 à 22 Fr.	» 228 640 »

Dans ces prix le chauffage central est compris, mais les frais de mobilier constitueront une somme à part.

Après ces diverses considérations, le Jury a trouvé qu'il n'y avait pas à décerner un *premier prix*; aucun des projets ne répondant complètement au programme et aux exigences d'une maison d'école de cette dimension.

Un *deuxième prix* de 800 Fr. est accordé au projet «*A. B. C.*» et deux *troisième prix* chacun de 600 Fr. aux projets «*Birse*» et armoire de Soleure (dessin).

Trois mentions honorables sont accordées aux projets: «*1er Avril*» — «*Monogramme O L*» (dessin). — «*19 mars 31 mai*». — Ces trois derniers projets se distinguent par une bonne disposition du plan.

Arrivés à terme de notre mandat nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Signé: Reutter, A. Stoecklin, arch., Ad. Tieche, arch.

* * *

Les enveloppes sont ouvertes par Monsieur Cuttat, secrétaire du Conseil communal.

Le projet «*A. B. C.*» a pour auteurs MM. Dufour & Baudin, architectes à Genève.

Le projet «*Birse*» a pour auteur M. Alfred Lanzrein de Thoune à Paris.

Le projet *Armoire de Soleure* (dessin) a pour auteur M. Hans Dasen, architecte, Berne.

Central-Museum in Genf. (Bd. XXXVI S. 127, 167, 177, 217; Bd. XXXVII S. 29, 74.) Wie wir dem Genfer Journal entnehmen, hat das Preisgericht die Entwürfe der fünf zum engeren Wettbewerb zugelassenen Architekten am 22. Juni geprüft und denselben Preise in folgender Rangordnung erteilt:

- I. Preis (3 000 Fr.) Motto: Helm 1602 (gez.). Verfasser: Marc Camoletti in Genf.
- II. » (2 800 Fr.) Motto: «Galland». Verfasser: de Morsier & Weibel in Genf,
- III. » (2 000 Fr.) Motto: Rot und gelb geteilter Kreis (gez.). Verfasser: Edmund Fatio in Genf.
- IV. » (1 700 Fr.) Motto: «Jean». Verfasser: Saulnier & Bordigoni in Genf.
- V. » (1 500 Fr.) Motto: «I : 250». Verfasser: Regamey & Meyer in Lausanne.

Die Pläne sind vom 22. bis 28. Juni im Genfer Palais électoral ausgestellt gewesen.

Preisausschreiben.

Preisausschreiben des Vereins für Eisenbahnkunde.

Der Verein für Eisenbahnkunde zu Berlin hat zwei Preisaufgaben zur Bearbeitung ausgeschrieben und für dieselben den Termin auf 1. August 1902 gestellt. Die Aufgaben lauten:

I. Für den Verschiebedienst sind unter Würdigung der bekannten Mittel zur Regelung der Geschwindigkeit ablaufender Wagen Vorschläge zur Verbesserung der Einrichtungen zu machen.

II. Auf Grund der bisherigen Erfahrungen ist eine wissenschaftliche Darstellung der Grundzüge, sowie der Vor- und Nachteile für die Anordnung von Bahnen mit gemischtem Betrieb — Reibungsstrecken und Zahnstangenstrecken — gegenüber reinen Reibungsbahnen zu geben, wobei sowohl die Betriebsweise durch Dampf wie durch Elektricität zu erörtern ist.

Für die erste Aufgabe ist ein Preis von 500 M., für die zweite ein erster Preis von 1500 M. und ein zweiter Preis von 500 M. ausgesetzt.

Bewerber erhalten die Programme der Aufgaben mit den näheren Bedingungen auf Wunsch von der Geschäftsstelle des Vereins, Berlin W. 66, Wilhelmstrasse 92/93 frei zugesandt.

Redaktion: A. WALDNER, A. JEGHER,
Dianastrasse Nr. 5, Zürich II.

Vereinsnachrichten.

Gesellschaft ehemaliger Polytechniker.

Stellenvermittlung.

On cherche pour les bureaux d'études d'un atelier de construction (turbines) en Espagne un *Ingenieur-mécanicien* ayant une pratique de quelques années. (1274)

Gesucht für Tirol ein tüchtiger, im Turbinenbau erfahrener *Maschineningenieur*. (1289)

Gesucht, möglichst bald, für 8 Monate ein *Ingenieur* nach Italien zur Leitung des Baues einer kleinen elektrischen Bergbahn. Kenntnis der italienischen Sprache wird gefordert. (1290)

On cherche un *Ingénieur* pouvant remplir les fonctions d'ingénieur en chef du Matériel et de la Traction d'une Compagnie de chemin de fer en Espagne. (1291)

Auskunft erteilt

Der Sekretär: H. Paur, Ingenieur,
Bahnhofstrasse-Münzplatz 4, Zürich.